



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 22 janvier 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	58

Date de convocation

16 janvier 2025

Environnement – Programme d'animations/sensibilisation énergie-climat 2025

**N° de la délibération
2025-028**

Secrétaire de séance :

Laëtitia BOURJAT

Le 22 janvier 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUJILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Bruno SENECLAUZE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Xavier AUBERT, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mmes Annie GUIBERT, Isabelle GUILLIAUMET, MM. Fabrice LORiot, Pierre MAISONNAT, Mmes Christelle MARION, Agnès OREVE, MM. Charles-Henri RIMBERT, Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu la délibération n° 2020 – 018 validant le programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial d'ARCHE Agglo ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la proposition de programme 2025, à savoir :

- ✓ 6 à 12 « Vrai du faux » en partenariat avec les communes autour de 3 thématiques
 - « vrai du faux de l'énergie » (Installer du photovoltaïque, Pompe à chaleur / systèmes de chauffage et confort d'été sans climatisation)
 - (Nouveau) « Adapter mes extérieurs au changement climatique » (titre provisoire)
- ✓ Déploiement d'animations de type « Fresques du Climat » sur les communes volontaires
- ✓ Poursuite du service d'information-conseil au particuliers sur le photovoltaïque

- ✓ Stand « Plan climat ARCHE Agglo » représentant la transversalité des actions de l'agglomération (Energie, déchets, habitat, mobilité, espaces naturels, alimentation...) avec mobilisation des agents concernés à la demande sur des événements majeurs du territoire sur le thème de la transition écologique (semaine verte, festival territoire durable...).

Considérant l'appel à candidature auprès des communes qui souhaitent organiser ou accueillir une animation « vrais du faux » ou « fresque du climat » afin de toucher un maximum de public et d'être au plus près des habitants ;

Considérant le budget prévisionnel :

Objet	Intervenants	Dépenses max TTC	Recettes (CNR Plan 5 Rhône)	ARCHE Agglo
6 à 12 « vrai du faux » de l'énergie + 4 « vrai du faux » aménagement durable des extérieurs	ADIL 26, ALEC 07 + prestataires	13 100 €	3 930 €	9 170 €
10 fresques du climat	Prestataires	9 300 €	2 790 €	6 510 €
Info-conseil au photovoltaïque (avril à décembre)	ADIL	7 800 €	2 340 €	5 460 €
Stand plan climat ARCHE Agglo	Interne			
TOTAL		30 200 €	9 060 €	21 140 €

Considérant que les dépenses seront prévues dans le BP2025 ;

Considérant l'avis favorable de la commission environnement du 12/11/2024 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 16 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le programme d'animation-sensibilisation énergie-climat 2025 et son budget prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès des partenaires financiers selon leur règlement en vigueur.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaudes, le 22 janvier 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 24/01/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo